

Impacts socio-économiques

Des retombées structurantes peu visibles

L-J.N

Libreville/Gabon

DES éléments permettent aujourd'hui d'avoir une appréciation bien différente de la prise en compte par ce groupe, via ses « filiales », des enjeux économiques de l'Etat gabonais pour le transport et la commercialisation du manganèse et autres produits miniers gabonais. Ce qui l'était hier ne l'est plus, est-on tenté de dire. Dans un contexte de crise économique et financière, les pouvoirs publics gabonais attendent beaucoup des retombées de l'exploitation minière dans les finances publiques et dans le développement local inclusif.

On sait, à titre indicatif, que l'année dernière, la production gabonaise de manganèse a atteint un niveau record de 5 millions de tonnes. Ce qui a représenté une très forte sollicitation de la voie ferrée. De même, les prix de ce minerai gabonais sont au plus haut, ayant triplé l'an dernier pour atteindre 1500 \$ américains la tonne. Mieux encore, le poids de la Comilog dans l'économie gabonaise est sans conteste.

En effet, l'exploitation du manganèse de Moanda remonte à 1957, à la faveur d'une concession minière de 75 ans, renouvelée en 2004 et pour laquelle d'énormes avantages fiscaux restent valables jusqu'en 2032. Pour autant, en dépit des évolutions des pratiques dans le secteur minier, justifiées par les révisions successives du Code minier gabonais en 1962, 2000 et 2015, des plaintes se font récurrentes ces dernières années, puisqu'on reprocherait à ce vieil opérateur minier de ne point s'adapter à celles-ci, ajoute un haut responsable gabonais.

Il rappelle, entre autres,



Photo : I. MB.

L'exploitation du minerai de manganèse n'a pas profité...



Photo : D.R

... à la ville de Moanda, véritable "village" à ciel ouvert...



Photo : Claude-Médard Minko

... encore moins aux populations.



Photo : D.R

Par contre, on peut admirer ici de confortables villas de cadres.

que depuis plus d'une dizaine d'années, la prise en compte des aspects de responsabilité sociale et de développement durable par les opérateurs du secteur extractif, devenue une exigence et plus facilement assurée lorsque le projet est un succès économique, n'est guère à la hauteur des attentes.

Contraste* Il apparaît, fort malheureusement, que l'impact de l'exploitation du manganèse est contrastée localement. Deux « Moanda » se côtoient. D'un côté, la prospérité des installations de la cité des cadres. De l'autre, des bidonvilles et autres habitats précaires des populations installées tout autour. Ce qui donne l'impression

d'un îlot de prospérité pour des privilégiés, à côté d'un vaste territoire de laissés-pour-compte. Les nombreux visiteurs qui se rendent dans le chef-lieu de la Lébombi-Leyou sont régulièrement choqués par ce contraste saisissant.

La « ville du manganèse » n'est pas le reflet des richesses minières qui y sont exploitées et surtout des énormes revenus que le groupe Eramet récolte via sa filiale. On n'y trouve aucune structure hospitalière de référence, pas de théâtre, de bibliothèque, de salle de cinéma et autres espaces de loisirs, notamment. Ce qui confirme une absence de véritable stratégie d'encouragements pour le développement

d'un tissu industriel local d'approvisionnement de biens et services autour des activités minières, etc.

Selon certains natifs du coin, cela pose le problème de la responsabilité sociale très en-dessous des niveaux des standards d'autres grands groupes miniers, comme VALE ou BHP, dont la présence dans la région, il y a quelques années, avait démontré que des choses plus importantes pouvaient être faites en la matière.

Donc, la situation actuelle est encore loin du compte en termes d'initiatives de développement social et économique, car il est reconnu que l'exploitation minière doit entraîner un

développement des villes minières et une amélioration des conditions de vie des populations locales.

Pendant longtemps, les Gabonais ont cru à l'existence d'un partenariat équilibré avec le groupe français Eramet. Sa filiale pouvait extraire les matières premières et les revendre pour des centaines de millions d'euros (milliers de milliards de francs Cfa), en contrepartie de rentrées fiscales conséquentes nécessaires pour construire les hôpitaux, écoles, routes, voies ferrées, barrages... qui profitent aux populations locales.

Si au cours de son histoire en terre gabonaise, il s'y est consacré un peu plus

sérieusement, aujourd'hui, c'est quasiment le statu quo, sinon, pire. D'ailleurs, les autorités gabonaises n'arrêtent plus de se plaindre du non-respect des règles. Elles dénoncent pêle-mêle des sortes de tours de passe-passe comptables, remontées de cash... On parle aussi des préjudices conséquents qu'auraient subis des Gabonais et le Gabon en général : lesquels se chiffrent à des centaines de millions d'euros sur plusieurs années. Face à ce sombre tableau, que fera l'Etat gabonais pour rappeler à l'ordre cet acteur principal et stratégique qui ne remplit plus sa part du contrat, privant la population gabonaise de milliards de francs ?

Les compagnies minières à l'index

L-J.N

Libreville/Gabon

LES critiques n'ont pas toujours épargné les sociétés minières mondiales et singulièrement, françaises installées dans notre pays, via leurs filiales. En dehors de l'odyssée Eramet, maison mère de Setrag et Comilog, on a connu autant, sinon, pire avec l'exploitation de l'uranium à Mounana, par la Comuf, du groupe Areva, aussi bien

en production nucléaire qu'en bénéfices de revenus.

La ville, les travailleurs et les populations n'en gardent que des souvenirs amers. On peut, sans risque de se tromper, affirmer qu'elles demeurent très affligées par cette exploitation aux effets très néfastes.

Au-delà du faible investissement opéré pour améliorer les conditions des vies des habitants, Mounana n'est pas mieux lotie que les autres villes minières. Ce qui ne se conçoit pas d'autant que



Photo : BANDOMA

L'impact social des sociétés minières laisse à désirer au Gabon.

les accords miniers comportent des aspects socié-

taux, mais qui n'ont pas vraiment été respectés.

La pollution environnementale est tellement grave qu'elle constitue une menace pour la santé des habitants de la ville. Des organisations non gouvernementales (ONG) environnementales gabonaises y ont consacré des campagnes pour dénoncer le phénomène, sans succès.

Pourtant le groupe français est parfaitement au courant de cette situation ! Qu'est-ce qui peut justifier une telle négligence sur le sort des populations impactées par l'activité minière d'uranium

pour une société d'un pays considéré comme l'un des grands défenseurs des droits de l'Homme et où les standards environnementaux sont parmi les plus évolués.

Il est bon de rappeler que les contrats passés avec les sociétés minières prévoient que celles-ci profitent de leur activité d'exploitation des richesses du sous-sol et qu'en échange, elles investissent dans le pays, au profit de sa population. Cela a-t-il été fait dans les proportions convenues ?